



## enregistrer une conversation telephonique

Par **aurore1**, le **24/11/2010** à **18:58**

Bonjour,

J'ai porté plainte contre mon ex pour violence volontaire avec 15 jours d ITT.

Il a été convoqué et sommes passés en confrontation il a tout avoué.

le lendemain j'ai pleuré toute la journée de culpabilité.

le soir il m'a téléphoné et j'étais tellement mal que j'ai répondu au téléphone et nous avons parlé de notre relation et notre confrontation. Après réflexion je pense qu'il a enregistré notre conversation. Ma question :

je ne me souviens pas trop de notre conversation, mais j'aimerais savoir si elle a été enregistrée dans son portable et que j'ai dit des choses qui peuvent me porter préjudice, est ce que c'est recevable au pénal.

Merci